(Nº 11.)

Chambre des Représentants.

Séance du 15 Novembre 1841.

PROJET D'ADRESSE

En réponse au Discours du Grone.

SIRE I

Lorsque, il y a dix ans, cédant au vœu du Congrès national, Votre Majesté mit le pied sur le sol de la patrie pour prendre les rênes de l'État, un concert d'unanimes acclamations vint montrer à l'Europe toute la sympathie qui s'établissait entre la nation et le Roi de son choix, tout l'amour du peuple belge pour celui qui se dévouait si noblement à la défense de sa juste cause, et les acclamations qui viennent d'accueillir Votre Majesté à son entrée au l'arlement lui ont prouvé que ces sentiments n'ont rien perdu de leur force, et qu'ils puisaient même une énergie nouvelle dans des circonstances récentes.

Nous sommes heureux d'apprendre que les rapports de Votre Majesté avec les cabinets étrangers sont de plus en plus satisfaisants, et que les travaux des commissions instituées à la suite du traité de paix approchent de leur solution; nous ne doutons pas que toutes les questions indécises seront résolues conformément aux justes droits de la Belgique, et de manière à recevoir une solution simultanée.

Les progrès de l'industrie, pendant la période qui s'est écoulée depuis notre régénération politique, et dont la dernière exposition a fourni une preuve éclatante, font comprendre le besoin d'étendre nos relations commerciales. Sans nous dissimuler la difficulté d'arriver à une conclusion qui satisfasse tous nos intérêts, nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts qui tendent à développer la richesse du pays, et à donner du travail à la classe ouvrière. Cette classe si digne d'intérêt accueillera avec plaisir l'espoir que nous donne Votre Majeste de voir la récolte suffire aux besoins du pays.

La Chambre examinera avec la plus grande attention les communications que Votre Majesté nous annonce sur l'industrie linière, sur la pêche et le colportage. Elle attendra les propositions qui lui seront faites au sujet de la révision de la loi sur les sucres, afin de concilier les intérêts de l'industrie avec les beseins du trésor.

Nous partageons la sollicitude de Votre Majesté pour le développement des sciences, des lettres et des arts. Les services rendus par l'académie d'Anvers et les illustrations qu'elle a fournies au pays dans la carrière de la peinture et de la sculpture, tiennent de trop près à la gloire nationale pour ne pas justifier le vif intérêt de Votre Majesté. Nous espérons que l'académie de médecine répondra à l'attente du Gouvernement.

Les concours sagement combinés et organisés avec des garanties certaines, sont un grand moyen d'émulation pour l'instruction publique, et peuvent contribuer à reveiller de plus en plus le goût des fortes études. L'expérience de ce qui s'est fait pourra être très-utile dans l'examen des lois d'instruction publique dont nous aurons à nous occuper. Les renseignements que Votre Majesté nous promet seront consultés avec fruit, et feront l'objet de notre sérieuse attention.

Les circonscriptions cantonnales réclament une organisation définitive. La Chambre s'en occupera, après qu'elle aura reçu le complément des propositions dont elle est saisie. La convention avec la régence de Bruxelles, les réparations des désastres de la guerre, la position de la Magistrature et de la Cour des Comptes, envisagées sous le double rapport du bien-ètre du service et de l'intérêt du trésor, les communications que Votre Majesté nous annonce au sujet de nos relations postales et de notre organisation communale, seront également l'objet de notre sérieux examen.

La Chambre ne peut qu'applaudir aux améliorations morales introduites dans le régime des prisons; elle appelle de tous ses vœux le jour où ces améliorations. en s'étendant à tous les autres établissements de réclusion, promettront de rendre meilleurs les hommes que la vindicte publique a dû momentanément séquestrer de la société.

Nous nous félicitons avec Votre Majesté de l'établissement des caisses de prévoyance, qui contribueront, nous n'eu doutons pas, au bonheur de cette partie de la classe ouvrière dont le travail, entouré de graves dangers, produit l'un des éléments les plus puissants de la richesse publique. Nous sommes aussi charmés d'apprendre les bons résultats de la loi sur les chemins vicinaux et de l'emploi des subsides qui s'y rattachent.

Le pays attend avec impatience l'époque où le complet achèvement du chemin de fer mettra tous les centres de population en contact avec la capitale. Tout en applaudissant à ce grand œuvre national, la Chambre accueillera avec empressement les mesures qui auront pour résultat d'empêcher que le chemin de fer soit désormais une charge pour le trésor. Nous apprenons avec une vive satisfaction que le Budget établira l'équilibre entre les recettes et les dépenses, sans nécessiter des charges nouvelles, et nous partageons avec Votre Majesté l'espoir que nos ressources pourront nous permettre de nous occuper des voies de navigation et d'écoulement.

Appelée par sa mission à combattre les ennemis de l'État, l'armée, par son attachement à nos institutions et à la monarchie, continuera à justifier la confiance de Votre Majesté et du pays. Les mesures qui tendent à affermir sa discipline et son patriotisme, à perfectionner notre état militaire, ne peuvent manquer d'être approuvées par la Chambre.

Sire, l'indépendance nationale fut toujours le premier vœu du pays ; ce vœu notre époque l'a vu s'accomplir, et la Belgique, avec l'aide de son Roi, a su consolider sa nationalité à travers bien des vicissitudes. Aujourd'hui, si quelques insensés concevaient la coupable pensée de chercher à troubler l'État, la Providence, qui a conduit notre émancipation et étendu sur votre dynastie sa main bienveillante, saurait préserver la patrie des atteintes de la malveillance. Constante dans les sentiments moraux et religieux qui ont toujours fait la base de son caractère, la nation n'hésitera jamais à manifester combien ces tentatives lui sont odieuses. La modération et l'impartialité du Gouvernement, l'union de tous les Belges, voilà ce que le pays réclame pour réaliser les grands desseins que Votre Majesté a conçus, et pour lesquels, Sire, notre loyal concours ne vous manquera jamais.

FALLON, ISID., Président, D'HUART; DECHAMPS; DE THEUX; PIRMEZ; F. MEEUS; DUMORTIER, Rapporteur.